

Consultation relative au contrôle des résultats de la loi sur la péréquation financière et de la compensation des charges – LPFC

Après avoir pris connaissance du contenu de cette consultation, le Conseil du Jura bernois (CJB) approuve le contrôle des résultats de la loi sur la péréquation financière et la compensation des charges avec un commentaire sur son contenu.

Le CJB a pris position sur la consultation relative au contrôle des résultats de la loi sur la péréquation financière et de la compensation des charges (LPFC). Dans le rapport, l'Association des Communes Bernoises (ACB) propose de prolonger le délai de paiement pour les factures à 60 jours, contre 30 actuellement. Cette variante offrirait davantage de marge de manœuvre aux communes tout en maintenant la possibilité de régler les factures rapidement. Le CJB relève que dans le cas où le délai de paiement est prolongé à 60 jours, il conviendra de veiller à ce que le paiement final des prestations complémentaires (PC) ne soit pas retardé.

Séances annuelles avec la Direction de l'instruction publique et de la culture (INC) et avec la Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement (DEEE)

Le CJB rencontre annuellement les Directions cantonales afin de faire le point sur les thématiques et enjeux qui concernent la région. La commission Culture et la commission Instruction publique du CJB ont ainsi échangé début septembre 2023 avec la Direction de Madame la Conseillère d'Etat Christine Häslér (INC) sur divers objets, dont les aides-covid, les finances du CJB dans le domaine de la culture, le projet Avenir Berne Romande ou encore l'évolution de la maturité gymnasiale ainsi que la situation des écoles de commerce dans la partie francophone.

La commission Economie, énergie et environnement (EEE) a pour sa part rencontré Monsieur le Conseiller d'Etat Christoph Amman, ainsi que sa délégation, afin de faire le point sur les différents dossiers et thématiques qui concernent notre région, tels que les affaires en lien avec l'agriculture et la nature, en particulier la problématique du loup dans le Jura bernois. Un point de situation a également été fait sur l'industrie régionale et sur le marché du travail, sur l'énergie et l'environnement en abordant la question de la collaboration entre la DEEE et le Centre de compétences en énergies renouvelables de Mont-Soleil / Mont-Crosin / Vallon de Saint-Imier.

Autres dossiers

En septembre, le CJB a également :

- versé une aide financière pour deux projets jeunesse;
- pris position sur
 - o le renouvellement général de la Commission de l'égalité en particulier le siège du Réseau égalité Berne francophone ;
 - o la consultation sur le règlement de l'Office de la culture ;
 - o le corapport sur les subventions 2024-2027 des Institutions culturelles d'importance nationale ;



- le corapport relatif au crédit d'engagement pour la conciergerie et l'entretien des extérieurs à Bellelay ;
- la consultation relative à la révision de l'ordonnance sur le corps enseignant
- versé des subventions dans les domaines du Fonds pour l'encouragement aux activités culturelles (FEAC), du Fonds de loterie et du Fonds du sport. Des tableaux récapitulatifs sont proposés sur le site internet à l'adresse suivante <https://www.conseildujurabernois.ch/subventions.html>.

En octobre, le CJB a également :

- pris position sur la consultation pour la nomination de deux nouvelles représentantes au sein du Réseau égalité Berne francophone ;
- pris position sur la consultation sur la mobilité durable pour l'accessibilité du site de Bellelay ;
- versé des subventions dans les domaines du Fonds pour l'encouragement aux activités culturelles (FEAC), du Fonds de loterie et du Fonds du sport. Des tableaux récapitulatifs sont proposés sur le site internet à l'adresse suivante <https://www.conseildujurabernois.ch/subventions.html>.

Informations et contacts

- Etienne Klopfenstein, président du CJB, 079 210 97 04
- Madiana Vanndevor, assistante de la secrétaire générale du CJB, 031 633 75 73

La Neuveville, le 2 novembre 2023

